

## ECONOMIE

# Bank Al-Maghrib s'alarme aussi sur les retraites

• Les cotisations des quatre caisses ne couvrent plus les prestations

• La situation de la CMR est la plus préoccupante

Les discours sur la réforme des retraites n'intéressent guère les Marocains. Il faudra passer aux actes. Bank Al-Maghrib a brossé un tableau très sombre dans le dernier rapport sur la stabilité financière. C'est la première fois que l'institution s'attarde longuement sur le sujet. Les prestations servies par les quatre caisses (CMR, RCAR, CNSS et CIMR) ont été plus importantes que les cotisations collectées en 2014. Toutes les caisses ne sont pas sur le même pied d'égalité. La situation de la CMR est

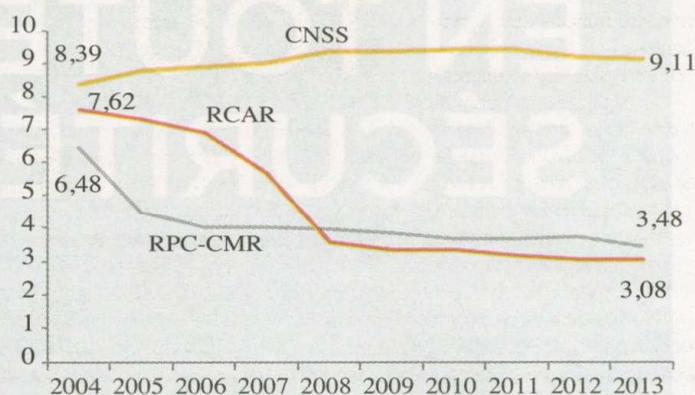
particulièrement préoccupante et pourrait accélérer le prélèvement sur les réserves. Le régime des fonctionnaires a enregistré un déficit technique de 936 millions de DH l'année dernière. Avec 3,48 actifs qui cotisent pour 1 retraité, la CMR souffre le plus de la détérioration du rapport démographique. Il était de 6,48 actifs pour 1 en 2004. La situation n'est guère reluisante au niveau du RCAR. La difficulté des caisses provient aussi de la faiblesse des taux de cotisation. «La situation des régimes est aggravée par l'inadéquation entre les niveaux de prestations assurées et les taux de cotisation et de contribution appliqués», relève BAM. Invité au Club de L'Economiste début mars, Mohamed Boussaid, ministre des Finances, veut croire à l'adoption de la réforme cette année.

Pour le régime des pensions civiles géré par la CMR, le gouvernement propose de relever l'âge légal de la retraite

à 62 ans. Il sera augmenté de 6 mois chaque année pour atteindre 65 ans. Les personnes qui auront justifié de 41 ans

nement, les attermoissements sur la réforme des retraites fait courir d'importants risques sur les finances publiques. Si

## Rapport démographique<sup>(\*)</sup> des régimes de retraite



Source: BAM

(\*) Nombre de cotisants rapporté au nombre des retraités

**La détérioration du rapport démographique et la faiblesse des taux de cotisations mettent les caisses de retraite sous tension. Le gouvernement préconise une augmentation progressive de l'âge de la retraite à 65 ans et le relèvement des taux de cotisation. Reste à en convaincre les partenaires sociaux. Pour l'instant, chacun semble camper sur ses positions**

de services pourront bénéficier d'une retraite pleine quel que soit l'âge. Un relèvement de 4 points de la part patronale et de la part salariale sur deux ans est envisagé. Les magistrats de la Cour des comptes semblent sur la même ligne pour la réforme paramétrique. Ils préconisent une augmentation de l'âge de départ à la retraite à 65 ans sur une période de 10 ans. Les ajustements devront être calibrés avec celui du RCAR pour faciliter leur rapprochement dans une autre étape. Le challenge aujourd'hui est de convaincre les syndicats. Il faudra s'attendre à des négociations difficiles. Pour le gouver-

rien n'est fait, la facture sera très salée. Il reste qu'aujourd'hui, la météo n'est pas mauvaise partout.

L'année dernière, les cotisations des affiliés à la CIMR ont couvert 1,7 fois les pensions servies. Le régime a dégagé un excédent d'exploitation de 3,9 milliards de DH, renforçant ses réserves à 36 milliards de DH, l'équivalent de 8 ans et 9 mois de prestations. □

F. Fa

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com